



AUDIOUX (LE) (39)



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome VI (1854)**

Vallis Dei, Valdieu, Vaulx-de-Jou, village de l'arrondissement de Poligny ; canton, perception et bureau de poste de Champagnole ; succursale ; à 7 km de Champagnole, 33 d'Arbois et 39 de Lons-le-Saunier. Altitude : 692^m.

Le territoire est limité au nord par Cize et Pillemoine, au sud par Châtelneuf et la Chaux-des-Crotenay, à l'est par Syam et la Chaux-des-Crotenay, à l'ouest par Châtelneuf et Pillemoine. La Tuilerie et les hameaux de la Billaude d'en Haut et d'en Bas font partie de la commune.

Il est traversé par la route impériale n° 5, de Paris à Genève ; par les chemins vicinaux tirant à la route impériale n° 5 et à Champagnole, à Châtelneuf, à Pillemoine, et de la Billaude à Syam ; parla rivière de Lemme, le ruisseau de Pillemoine, le bief de l'Etang, le bief des Terreaux et le bief de la Fontaine la Renvoise.

Le village est situé sur les bords du ruisseau de Pillemoine, au fond d'un vallon marécageux compris dans le second plateau des monts Jura. Les maisons sont groupées, construites en pierres et couvertes, un cinquième en tuiles et les autres en bardeaux ou tavaillons.

Population : en 1790, 264 habitants ; en 1846, 295 ; en 1851, 284, dont 148 hommes et 136 femmes ; population spécifique par km carré, 47 habitants ; 58 maisons ; 68 ménages.

État civil : Les plus anciens registres de l'état civil datent de 1793.

Vocabulaire : Nativité de la sainte Vierge. Paroisse de Châtelneuf.

Série communale à la mairie depuis 1793. La série du Greffe, déposée aux Archives Départementales a reçu les cotes 3 E 7287 à 7294, 3 E 3918, 3 E 8653, 3 E 9672 à 9674 et 3 E 13801. Tables décennales : 3 E 1132 à 1140.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 1111 et 1112, 2 Mi 1201, 2 Mi 2213 et 2214, 5 Mi 2 et 5 Mi 1183.

Les jeunes gens émigrent en grand nombre ; 16 d'entre eux sont actuellement instituteurs dans diverses communes du Jura ; d'autres vont être domestiques ou ouvriers dans les grandes villes.

Cadastre : exécuté en 1822 : surface territoriale, 600^h 66^a divisés en 1063 parcelles que possèdent 115 propriétaires, dont 29 forains ; surface imposable, 589^h, savoir : 207 en terres labourables, 94 en bois-taillis, 90 en pâtures, 79 en bois-sapins, 65 en prés, 51 en friches, 1^h 69^a en sol et aisances de bâtiments, 1^h 24^a en jardins, 1^h 23^a en broussailles et 45^a en vergers, d'un revenu cadastral de 5.095 fr. ; contributions directes en principal, 1.535 fr.

Le territoire, partie en plaine et partie en côtes, ne rend que quatre fois la semence des céréales et produit du blé, du méteil d'orge et d'avoine, des pommes de terre, du foin, des fourrages artificiels, peu d'orge, d'avoine, de légumes secs, de fruits et de chanvre. On importe le quart des céréales et le vin.



Le revenu réel des propriétés est de 3 fr. pour 0/0.

On élève dans la commune des bêtes à cornes, quelques porcs qu'on engraisse et des volailles ; 25 ruches d'abeilles. L'agriculture y fait des progrès.

On trouve sur le territoire du minerai de fer, de la marne, de très bonnes sablières, d'abondantes carrières d'excellente pierre ordinaire à bâtir et de taille, dont les produits sont exportés dans toutes les communes du voisinage ; des carrières de marbre et de pierre à chaux et hydraulique de bonne qualité.

Les habitants fréquentent les marchés de Champagnole. Leur principale ressource consiste dans l'agriculture et le produit de la fromagerie. Ils exercent presque tous des états manuels, tels que ceux de sabotiers, cordonniers, charpentiers, tailleurs de pierre, maçons, mécaniciens, etc., et sont très laborieux. Presque tous ont parcouru la France comme voituriers ou ouvriers.

Les patentables sont : 4 aubergistes, 1 cabaretier et 1 marchand de grains.

Il y a au Vaudioux un châlet appartenant aux sociétaires, dans lequel on fabrique annuellement 18.000 kg de fromages, façon Gruyère, de bonne qualité ; deux ateliers de construction de battoirs à blé, une tuilerie exploitée par les frères Olivier, une huilerie, un moulin à trois tournants avec une scierie à deux lames, un battoir à chanvre et un battoir à blé.

Biens communaux : une église ; un cimetière en dehors et à l'est du village ; une ancienne église transformée en une maison commune qui renferme la mairie, une salle de dépôt de la pompe à incendie, le logement de l'instituteur et la salle d'étude, fréquentée en hiver par 20 garçons et 12 filles ; un presbytère attenant à la maison commune ; cinq fontaines ne fournissant que de la mauvaise eau ; une pompe à incendie ; deux aqueducs ; une place publique, et 302^h 31^a de pâtures, bois-taillis, bois-sapins, bois-broussailles et friches, d'un revenu cadastral de 780 fr.

Bois communaux : 139^h de bois-taillis ; coupe annuelle, 1^h 80^a.

Budget : recettes ordinaires, 2.553 fr. ; dépenses ordinaires, 2.350 fr.

NOTICE HISTORIQUE

Le voyageur naïf qui, sur la foi de l'ancienne orthographe du nom du Vaudioux, croirait rencontrer ce village au milieu d'un Eden, *Vallis Dei* (la vallée de Dieu), ou dans un vallon aimé de Jupiter, *Vaulx-de-Jou*, éprouverait une cruelle déception : au lieu du paradis qu'il avait rêvé, il ne verrait qu'un sol ingrat et humide, ne fournissant pas même de l'eau potable aux hommes qui le cultivent. Compris dans la dotation de l'abbaye de Balerne, le Vaudioux devint un membre de la châtellenie de Châtelneuf. Le dimanche après l'octave de la Saint-Michel 1323, Jean, abbé de Balerne, acensa à Nicolet de Cize et à Pierre dit Bovard, de Champagnole, une place sur la rivière de Lemme, dans le lieu dit au *Gué de la Laite*, pour y construire un moulin, un battoir et une scierie, promettant de leur fournir le bois nécessaire à l'établissement de cette usine et les meules du moulin. Jean de Chalon-Arlay II donna à cet abbé ou à son successeur, au mois de février 1349, la prairie, l'étang et la maison qu'il avait au Vaudioux. A l'aide de ce don, l'abbé se créa un beau domaine dans ce village. Il y établit une tuilerie dans laquelle on fabriqua longtemps des tuiles vernissées qui avaient une certaine réputation, un petit château qu'on appela le *Châtelet de la Thieulère* et une chèvrerie.

Église : Le Vaudioux, après avoir dépendu de la paroisse de Loulle, fut annexé à celle de Châtelneuf. Il y avait dans le village une chapelle qui était dédiée à la Nativité de la sainte Vierge et qu'on a transformée en maison commune. L'église actuelle, peu éloignée de l'ancienne, a été bâtie en 1837 et a coûté 23.000 fr. ; elle se compose d'un clocher, d'une nef, de deux chapelles, d'un chœur rectangulaire et d'une sacristie.

Biographie : Ce village est la patrie de François-Aimé *Renaud*, né en 1803, commandant en activité de service, membre de la légion d'honneur, et du capitaine J.-Georges *Parrad*, mort en 1845.